

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N°2021-276  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINES DE  
COMPETENCES PAR THEMES

Sous matière : POLITIQUE DE LA  
VILLE-HABITAT-LOGEMENT

**OBJET : OPERATION  
CŒUR DE VILLE  
N°2021-15 -  
OPÉRATION  
FAÇADE : AIDES  
AUX  
PARTICULIERS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE  
DU : 09 NOVEMBRE 2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : **23 NOV. 2021**

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE  
DU **24 NOV. 2021**

Séance du Conseil Municipal du lundi 15 novembre 2021

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,  
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,  
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,  
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte  
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude  
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT,  
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine  
SANTINI, Préscillia GRANIER, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH,  
Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :** Élisabeth ESCAFRE Donne procuration à Sabine  
CHABERT, Régine SURRE Donne procuration à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES, Michel RATABOUIL Donne procuration à Brigitte  
BATIGNE, Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à  
Evelyne GUILHEM, Agnès SOULIER Donne procuration à Hélène  
GIRAL, Audrey GAIANI Donne procuration à Chantal BARTHES,

**Absents excusés :** Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel  
RATABOUIL, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER,  
Audrey GAIANI

**Secrétaire :** Madame Sabine CHABERT

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Commune avec la participation de la Région Occitanie, a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le cœur de ville et visibles du domaine public.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau de la demande de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la Ville et de la Région Occitanie, réunissant les conditions définies pour l'obtention de la subvention.

Les travaux étant conformes aux prescriptions et au devis déposé, Monsieur le Maire propose d'attribuer la subvention au propriétaire concerné, pour un montant de 1 516.94 € conformément

au tableau présenté en annexe. Ce qui porte le montant total des subventions payées en 2021 à 17 002.81 € (8 immeubles).

Il précise que cette demande de paiement est soumise aux modalités d'attribution définies par délibération du Conseil Municipal 2020-242 du 24 novembre 2020.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 10 novembre 2021.

### LE CONSEIL MUNIIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**DECIDE** au vu du dossier de demande de paiement déposé, de verser, au titre de l'aide à la réhabilitation des façades, la subvention figurant sur le tableau présenté en annexe.

**PRECISE** que la dépense sera imputée sur le budget « investissement » de la Commune (nature 20 422 : subvention d'équipement personnes de droit privé).

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 15 novembre 2021

Le Maire,



Patrick MAUGARD

Ampliation faite le

**24 NOV. 2021**

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

**23 NOV. 2021**

Par publication le :

**24 NOV. 2021**

Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 23/11/2021

Reçu en préfecture le 23/11/2021

Affiché le

ID : 011-211100763-20211115-DB2021276-DE

